

À PROPOS DE TEMPÊTE :

UN COUP DE VENT À SAINT-RAPHAËL EN 1906

Anne et Jean-Pierre JONCHERAY

Chaque année, notre littoral subit les assauts de la mer, et les dégâts sont souvent considérables. Cela n'est pas nouveau, et quelques cartes postales nous rappellent un des plus gros coups de vent que le rivage de Saint-Raphaël ait jamais connu, le 31 octobre 1906.

Le port était alors en pleine activité, et la grande jetée recevait des bâtiments de gros tonnage, en particulier des cargos, du fait de son important tirant d'eau. Les tartanes, bateaux borneurs, bricks ou goélettes s'amarraient à quai ou, en cas de forte fréquentation, jetaient l'ancre au milieu du port, souvent en surnombre par rapport aux capacités du plan d'eau. Le rivage, du côté de ce qui est maintenant le cours Amiral Baux, était encore occupé par une plage de sable, sur laquelle les pêcheurs remontaient leurs barques et étendaient leurs filets.

La jetée, qui se nomme de nos jours Amiral Nomy, était déjà solidement construite, apte à protéger les navires de la houle du sud-est ; il n'en était pas de même de la contre-jetée, actuellement parking Kennedy, qui consistait en un simple enrochement fermant imparfaitement le port. Il est vrai que les vents de sud-ouest à nord-ouest n'avaient pas le temps de lever de fortes vagues depuis Saint-Aygulf ou Fréjus plage... sauf tempête exceptionnelle.

Et c'est une tempête d'une force inhabituelle qui se leva dans la nuit du 31 octobre 1906. La force et la direction du vent se conjuguèrent à cet instant. En particulier, alors que le mistral souffle généralement du nord-ouest, cette nuit là les rafales vinrent du sud-ouest et, avec elles, des vagues énormes qui passèrent au dessus de l'enrochement, entraînant les blocs de rochers de protection et les projetant sur les bateaux.

Dans le port, les bâtiments au mouillage souffrent beaucoup, s'entrechoquent, dérivent sur leurs ancres. Certains se retrouvent à la côte, d'autres sont brisés et coulent. Les trois pertes majeures sont :

– Le *Marie*, goélette du port de Marseille, de 76, 9 tonneaux. Ce vieux bâtiment (il datait de 1865 !) venait de Nice, et regagnait son port d'attache, sur lest. Il n'y avait à bord que quatre membres d'équipage, qui se sauvèrent par leurs propres moyens.

– Le *Marcelle*, tartane du port de Saint-Tropez, de 46, 6 tonneaux. À peine âgé de 14 ans, elle venait aussi de Nice et regagnait Saint-Tropez sur lest. Les deux marins qui l'occupaient se sauvèrent aussi.

– Le *Golfe-Juan*, chaland du port de Marseille, de tonnage, âge et équipage inconnus, qui faisait lui aussi le trajet de Nice à Marseille. Aucune victime.

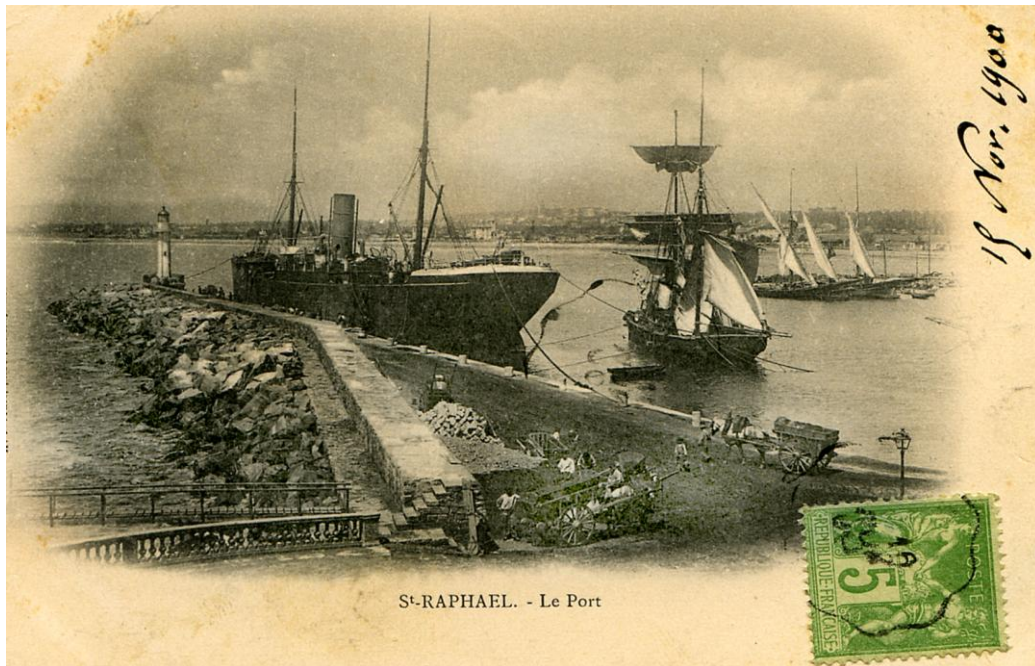
Les photographies et cartes postales d'époque nous montrent une épave, certainement le *Marie*, qui demeura longtemps sur la grève, au milieu des barques de pêche, débarrassé de son gréement, plus ou moins décortiqué.



Décembre 2008 : le voilier motorisé *Vent du Large*, en provenance de Grande-Bretagne, coule après avoir été drossé sur la jetée par mauvais temps. Ici, il est en cours de renflouement.



Sur cette carte postale, on constate que, lorsque la jetée était occupée, les bâtiments devaient s'ancrer au milieu du plan d'eau, relativement exigu.



En ce début de siècle, les vapeurs stationnent en rade, puis s'amarrent à quai, mais les voiliers s'installent comme ils le peuvent, en mouillage précaire.



A SAINT-RAPHAEL. — Barques jetées à la côte. — *Phot. Bandieri.*

Peu de temps après la tempête, trois navires en mauvaise posture.

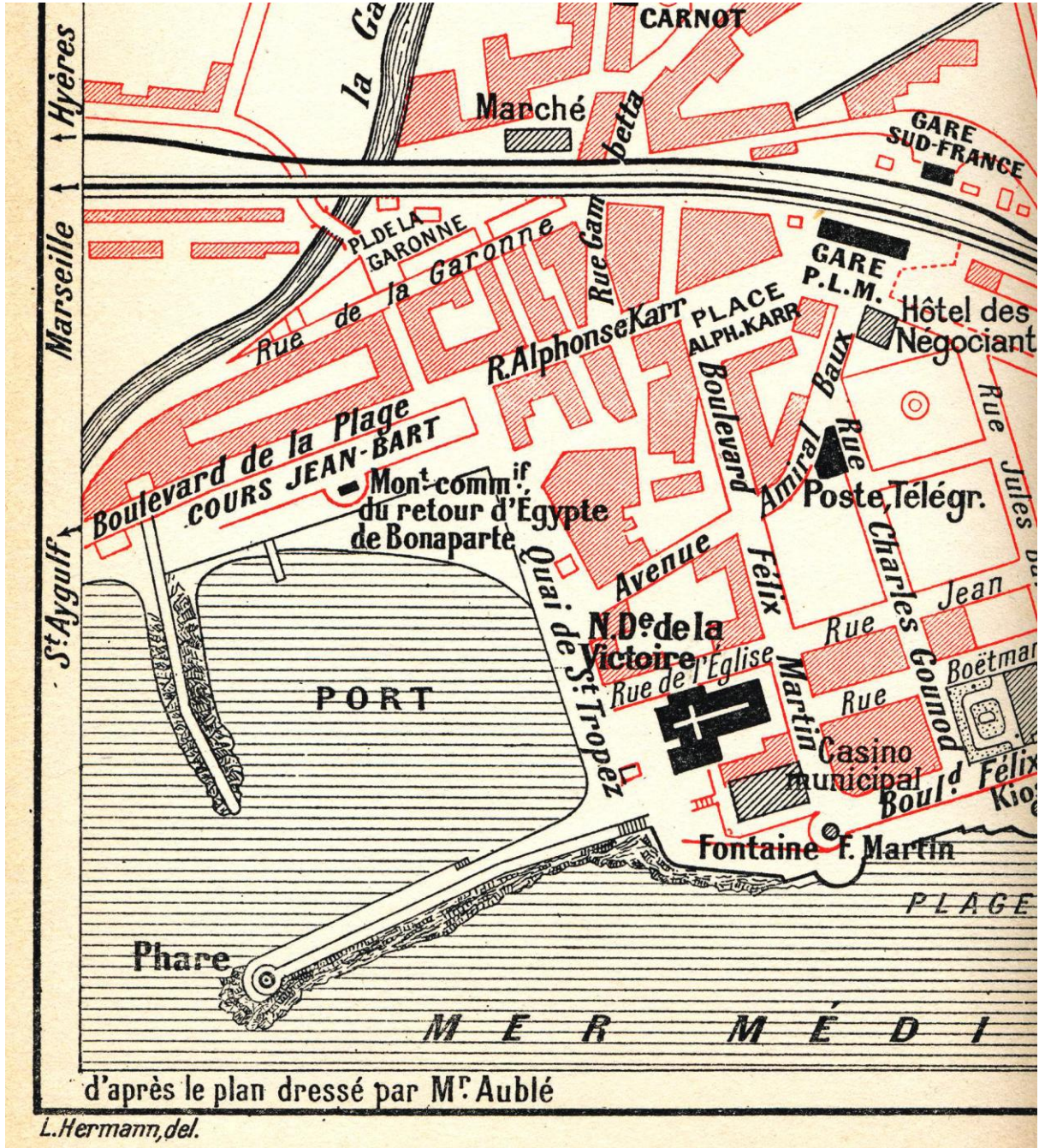


Archives Carlini



Collection personnelle

Longtemps, le *Marie* a séjourné sur la plage des pêcheurs



Sur ce plan (guide Joanne de 1912), on remarque la faiblesse de l'enceinte ouest.

